

**Conseil d'Ecole
de l'Ecole Elémentaire PORT-BOYER
du 7 novembre 2014**

Etaient présents :

**PV, Directeur ;
CL, ID, CH, VL, SL, JL maîtresses des écoles ;
TM, maître des écoles ;
Mme G, DDEN ;
CD, adjointe de direction de l'institut de la Marrière ;
CL, DC, ML, GG, FG, JPL, DF, EP, LN, MM, PR, KM, MC représentants des parents
d'élèves ;
KB, EAP**

Etait excusée :

MS, Conseillère de la mairie de Nantes.

Pendant ce conseil d'école, les points suivants ont été abordés :

1- EFFECTIFS :

168 élèves sont actuellement inscrits. C'est 10 de plus qu'en 2013.

Répartition :

24 CP dans la classe de Mme L
23 CP-CE1 dans la classe de Mme H
25 CE1 dans la classe de Mme L
21 CE1-CE2 dans la classe de Mme L
23 CE2-CM1 dans la classe de M V
26 CM1-CM2 dans la classe de M M
26 CM1-CM2 dans la classe de Mme L
11 enfants dans la classe de la Marrière

Vu les effectifs annoncés par la maternelle, les effectifs de l'école devraient être en hausse à la rentrée 2016 ce qui pourrait permettre l'ouverture d'une nouvelle classe (+15 à la rentrée 2015 soit 183 élèves, puis encore +27 à la rentrée 2016 soit 210 élèves, le seuil étant fixé à 196).

2- MOUVEMENTS :

Mme L a repris son poste à la rentrée.
KB a intégré l'école en temps qu'EAP (emploi d'avenir professeur).
Le RASED intervient avec les mêmes personnels.

3- TRAVAUX :

Le parking des enseignants est terminé et clôturé.

Le câblage téléphonique a été modifié et l'école dispose maintenant de 6 postes.

Un câblage réseau a également été mis en place ce qui permet l'accès à Internet dans chaque classe, à la grande satisfaction des enseignants qui commencent à en tirer profit.

Des branchements vidéo ont été installés mais l'école ne dispose toujours pas de vidéoprojecteurs.

Qu'en est-il ?

Les fortes pluies ont entraîné des fuites à plusieurs endroits dans l'école : salle des maîtres, cantine, ... et des travaux vont être effectués rapidement.

L'éclairage de la cour fonctionne.

Pendant l'été 2015, des travaux d'ampleur pour la mise aux normes d'accessibilité vont être effectués. L'école attire l'attention sur le fait que le problème de places à la cantine risque de s'aggraver puisque actuellement des élèves de CP mangent dans le réfectoire de la maternelle, que 2 services sont déjà nécessaires (à l'heure de l'aménagement des rythmes scolaires, est-il normal de devoir faire patienter des enfants de cycle 1 jusqu'à 13h ?) et que les effectifs 2015 sont prévus à la hausse. De plus, les fauteuils roulants prennent plus de place à la cantine.

Une réflexion plus globale sur ces travaux pourrait-elle être menée en intégrant l'ancien logement de fonction du concierge ?

4- AMENAGEMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE :

Les enseignants ont reçu un courrier de la Mairie les informant que l'école devait participer au fonctionnement des activités des animateurs NAP en fournissant du petit matériel (feuilles de papier, crayons, ballons, ...). Les enseignants n'y sont pas fondamentalement opposés mais cela constitue de fait une réduction du budget alloué à l'école et cela désorganise la gestion qui était en place jusqu'à aujourd'hui : comment gérer correctement le budget si d'autres personnels peuvent se servir. Une ligne spécifique pourrait-elle être attribuée à ces activités périscolaires ?

L'école travaille en concertation avec ces animateurs et souhaite qu'ils puissent être invités aux conseils d'école pour des sujets les concernant.

Les animations ont débuté cette semaine :

- activités artistiques avec l'association Two Points le vendredi midi jusqu'aux vacances de Pâques
- SLAM le mardi soir pour les CM1 et CM2
- Tambour battant le mardi midi
- Ludothèque le jeudi midi
- Sport le mardi midi avec D

Les enseignants de la Marrière proposent aussi des activités qui intègrent les élèves : informatique, jeux de rôles, legos...

Certains enfants ne peuvent pas participer aux activités qui les intéressent car ils mangent systématiquement au second service de cantine. Un changement de service serait-il envisageable, au moins pour un trimestre ?

5- COOPERATIVE SCOLAIRE :

M M et M L sont les nouveaux mandataires.

Il y a actuellement 2885 euros sur le compte. 700 euros ont été retirés car chaque enseignant s'est vu attribuer 100 euros pour les dépenses courantes liées aux projets de la classe.

La collecte auprès des familles a rapporté 325 euros.

L'école devra verser 350 euros pour l'affiliation obligatoire à l'OCCE.

Les photos de classe (classe entière et photos individuelles) dont la vente est au profit de la coopérative seront bientôt affichées dans le hall et seront livrées aux familles avant Noël.

6- PROJETS DES CLASSES :

Les classes de Mme H et de Mme L sont inscrites au projet jardin. Les carrés potagers seront cultivés par les élèves accompagnés des enseignantes, des animateurs NAP et de personnes âgées de la maison de retraite voisine.

Une sortie au parc du Grand Blottereau est prévue pour les deux classes.

Un composteur sera installé dans l'école et pourra recueillir une partie des déchets verts de la cantine.

La classe de la Marrière et la classe de M. V sont engagées dans un projet avec le centre chorégraphique (Claude Brumachon). Ils montent un spectacle sur le thème du magicien d'Oz. Ils seront au centre chorégraphique pendant 3 semaines pleines. Le budget de ce projet est de 36000 Euros. Actuellement 29000 Euros ont été récoltés.

Les représentations auront lieu les 25 et 26 juin. La date de la fête de l'école devra être fixée en conséquence.

Une réunion de préparation de cette fête est fixée le 28 novembre à 18h15.

7- SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE

Le chrono du feu de la rue Félix Lemoine pose problème. Le conseil d'école tient à signaler qu'une maman et sa petite fille ont été renversées le 4 juillet en quittant à l'école. Il s'agit de Mme MM. Celle-ci a été blessée lourdement à l'épaule et au genou et souffre encore de séquelles de cet accident. Sa fille n'a pas été blessée mais a été choquée.

Il s'agit du deuxième accident corporel concernant une famille de l'école puisqu'en 2012, un élève de grande section avait déjà été renversé.

Ce problème a déjà été mentionné dans plusieurs comptes-rendus de conseils d'école.

Aucun aménagement n'a jusque-là été proposé.

Le conseil d'école demande à la DDEN un appui. Mme G se charge d'écrire un courrier qui sera adressé à Mme Le Maire.

Une opération gilets jaunes a été menée dans la rue de l'école. 46 véhicules ont emprunté cette rue en 45 minutes. Le panneau en début de rue n'est pas assez clair et beaucoup de parents d'élèves pensent qu'ils sont autorisés à emprunter la rue.

L'aménagement en début de rue oblige les voitures à ralentir. Cependant certaines voitures se stationnent sur cet aménagement. Le conseil d'école demande l'installation d'un plot permettant d'empêcher le stationnement.

Le stop est peu visible car de la végétation venant de chez un riverain le cache.

L'anneau devant l'école est trop souvent emprunté par des voitures. Il faudrait qu'il soit matérialisé de façon plus claire ou il faudrait en bloquer l'accès par des plots escamotables. Le plan Vigipirate renforcé mentionne une interdiction de stationnement devant l'école. Il faudrait faire respecter cette interdiction.

Le CHSCT va être contacté par les enseignants.

8- REGLEMENT DE L'ECOLE

Le règlement a été lu à l'ensemble des personnes présentes et adopté à l'unanimité.

9- HORAIRES

L'équipe enseignante souhaite soumettre à nouveau l'aménagement d'horaires qui avait été proposé lors du travail sur la réforme des rythmes scolaires.

Cet aménagement d'horaires avait été travaillé avec les parents d'élèves et présenté à l'ensemble des familles fréquentant l'école. Ce projet avait reçu un accueil très favorable de la part des familles qui étaient majoritairement convaincues de son utilité pour leurs enfants.

Horaires du matin : 9h-12h

Horaires de l'après-midi : 13h45-16h pour les cycles 2 et 14h15-16h30 pour les cycles 3

Ce projet permettait de dégager 30 minutes par cycle pour un travail avec l'ensemble des enseignants : travail en petits groupes.

L'école sollicite l'accord de la Mairie pour pouvoir expérimenter ce modèle innovant.

10- PROJET D'ECOLE 2015-2018

Le projet d'école est actuellement en cours de préparation puisqu'il doit être effectif au premier janvier.

3 grandes orientations :

-Améliorer la production écrite et la compréhension de la langue française

-Etre élève au sein d'un groupe, devenir citoyen

-La troisième orientation n'est pas encore définie. Les propositions des enseignants sont les suivantes : Renforcer les maths, travailler sur l'histoire des Arts, Renforcer les compétences en informatique.

10- DIVERS

Les enseignants se demandent s'ils ont la possibilité d'utiliser le service reprographie de la Ville pour les impressions couleurs. Pour certaines activités, les impressions couleurs sont indispensables et l'école n'est pas équipée d'une imprimante couleur.

Les prochains conseils d'école sont prévus les 13 mars et 12 juin mais la date est susceptible d'évoluer afin d'éviter qu'ils se tiennent en même temps que ceux de l'école des Marsauderies.

La vente de livres aura lieu les 11 et 12 décembre.

Le carnaval aura lieu le 28 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école se termine à 20h07.

M. V
Directeur

MC
Secrétaire de séance